

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quinzième session de la Conférence des Parties
Doha (Qatar), 13 – 25 mars 2010

Questions administratives

Financement et budget du Secrétariat et des sessions de la Conférence des Parties

REALISATION DU PROGRAMME DE TRAVAIL CHIFFRE DE 2009

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.
2. L'annexe 1 du présent rapport montre le programme de travail chiffré (PTC) du Secrétariat pour 2009. Y sont indiquées les activités de base et les autres activités, classées par le Sous-Comité des finances et du budget comme à priorité élevée, moyenne ou basse et adoptées par le Comité permanent, ainsi que la méthode de réalisation des activités avec les fonds correspondants du fonds d'affectation spéciale ou des fonds externes.
3. Un montant total de 320.000 USD du fonds d'affectation spéciale, affecté à l'origine dans le budget de 2010 à la logistique de la 15^e session de la Conférence des Parties (CoP15), a été transféré à 2009. Ces fonds apparaissent dans l'activité 40 du PTC et seront alloués aux contrats passés avec les interprètes, les rapporteurs, les traducteurs et les secrétaires pour la durée de la session, et pour la traduction de documents destinés à la CoP15.
4. Les dépenses du fonds d'affectation spéciale pour 2009, y compris les coûts de l'appui au programme, ont été de 5,22 millions d'USD, soit 99,13% du budget de 5,27 millions d'USD. Comme l'année précédente, les coûts en personnel ont été plus élevés que prévu en raison de la dévaluation du dollar US par rapport au franc suisse. Cela a été contrebalancé par des économies faites sur les réunions techniques, les coûts de fonctionnement tels que les voyages, les fournitures et l'équipement de bureau, les frais de communication et les dépenses de représentation. En outre, la réalisation des activités financées à la fois par le fonds d'affectation spéciale et des fonds externes a entraîné des économies pour le fonds d'affectation spéciale. Les fonds externes reçus de divers donateurs ont facilité la mise en œuvre de diverses activités du PTC sans que des ressources du fonds d'affectation spéciale soient utilisées.
5. L'origine des fonds externes est également indiquée dans l'annexe 1, de même que les fonds obtenus pour chaque activité. La Commission européenne a fourni des fonds pour diverses activités, notamment 500.000 EUR (soit 684.500 USD) pour la mise en œuvre de certaines décisions de la CoP14, et 1.000.000 d'EUR avec un financement d'1,5 million d'EUR pour le suivi (soit au total 3,58 millions d'USD) pour le renforcement de la capacité des pays en développement d'appliquer la CITES. Les autres principaux donateurs sont le Danemark, les Etats-Unis d'Amérique, la France, la RAS de Hong Kong (Chine), le Japon, la Norvège, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Suède, qui continuent de fournir des fonds pour le renforcement des capacités en général, les activités touchant à la science, les législations nationales, la lutte contre la fraude, le projet sur les délégués parrainés et le programme MIKE.
6. Les dépenses pour chaque activité financée par des fonds externes sont elles aussi indiquées dans l'annexe 1 et se montent à 3,09 millions d'USD. Le solde non dépensé de chaque activité sera reporté pour la même activité ou une activité similaire du PTC de 2010. Dans ce cas, les donateurs seront informés de l'utilisation des fonds.
7. Les annexes 2 et 3 montrent les contributions versées pour 2009. Elles se montent à 5.113.430 d'USD et représentent des paiements se montant à 4.704.262 d'USD pour l'année en cours, à 208.637 USD pour les années antérieures, et à 200.530 USD pour des années futures. Le Secrétariat continue d'envoyer des

rappels deux fois par an aux Parties ayant des arriérés, avec copie à leur mission permanente à Genève. Le non-paiement de contributions fait l'objet du document CoP15 Doc. 6.6.

8. L'annexe 4 présente provisoirement l'*Etat des recettes et des dépenses et changements dans les soldes des réserves et du fonds d'affectation spéciale CITES* pour 2009. Le solde de la réserve du fonds d'affectation spéciale au 31 décembre 2009 était de 2.008.428 d'USD, dont 700.000 USD représentent la réserve de fonctionnement minimale.